



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 28 juin 2018
N°321

Gérald Darmanin salue la coopération entre les douaniers de l'Oise, la Police Nationale et le Groupe d'Intervention Régional de Picardie qui a permis la saisie de près de 700 kg de tabac à narguilé

Le vendredi 22 juin, suite à une enquête menée par la Direction Départementale de la Sécurité Publique de l'Oise, la douane et le Groupe d'Intervention Régional de Picardie, 670 kilogrammes de tabac à narguilé ont été saisis dans un commerce à Creil.

Les gérants de la structure, déclarée comme laverie et commerce de détails de produits orientaux et de boissons, étaient soupçonnés de recourir à du travail dissimulé et de commercialiser, sans avoir la qualité de buraliste, d'importantes quantités de tabac à chicha.

La perquisition de la boutique et d'un appartement ont permis la découverte et la saisie douanière du tabac de contrebande. Les deux individus feront l'objet d'une audience au Tribunal correctionnel de Senlis le 30 juillet prochain.

Cette affaire montre l'engagement de la douane française et des forces de l'ordre pour lutter contre les trafics de tabacs. Elle atteste de la stratégie de déploiement de la police de sécurité du quotidien dont l'un des volets est de renforcer la coopération entre les administrations de l'Etat pour lutter contre l'économie souterraine et réprimer toutes les formes de fraudes, qu'elles soient sociales ou fiscales.

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : "Je salue la coopération interministérielle et l'action concertée de l'ensemble des services de l'Etat dans la lutte contre la contrebande de tabacs, domaine particulièrement sensible, notamment en termes de santé publique. La douane est pleinement mobilisée dans la lutte contre la contrebande de tabacs. Je félicite les douaniers, qui en tous points du territoire national et sur tous les vecteurs retirent de la vente illicite des quantités importantes de tabac ».

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 41 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr
presse@douane.finances.gouv.fr